

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

Midi Libre le 23 décembre 2004

- ACTUALITES - Du coté des médias -

Date de mise en ligne : jeudi 23 décembre 2004

Description :

L'eau potable des Cent-Fonts devient source de polémique...

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

BRAS DE FER

Une association met en cause l'action du conseil général sur le site

L'eau potable des Cent-Fonts devient source de polémique

Le Département, qui pilote les recherches, ne comprend pas les accusations d'un chercheur

■ Le site des Cent-Fonts et sa source d'eau potable seront-ils le théâtre d'une « catastrophe écologique » insoupçonnée jusqu'à présent ? Les tests de pompage programmés, l'été prochain, préfigurent-ils une exploitation de l'eau fatale à tout l'écosystème du fleuve Hérault ? Depuis quelques jours, l'association pour la protection des ressources en eau de la vallée de l'Hérault (Prevhe) lance une offensive vigoureuse contre les travaux menés par le Département au-dessus de cette nappe souterraine. Un « aquifère karstique » considéré comme le plus intéressant du territoire héraultais, disposant d'une réserve de 9,3 millions de m³ et susceptible de répondre, pour une partie, aux besoins en eau potable qui apparaîtront en aval dans les dix ans qui viennent. « Une solution qui ne résoudra aucun problème », assure Philippe Machetel, le président de Prevhe. Ce géophysicien du CNRS, installé à Saint-Guilhem-le-Désert, accuse le Département de ne pas avoir respecté la loi en lançant ses travaux sans études d'impact préalable sur le site des Cent-Fonts. La zone est, depuis, classée Natura 2000 par l'Europe, donc bénéficiant d'une protection particulière en raison de ses intérêts écologiques et faunistiques. Prevhe dénonce également les dégâts provoqués par les tirs de mines nécessaires à la création d'une piste de 700 m environ pour accéder au point de forage et enfin la mise en danger de plusieurs espèces rares de crustacés cavernicoles présents dans la nappe.

Face au déluge des critiques, les services du conseil général sont d'abord



Pour le moment, seul le forage de reconnaissance des Cent-Fonts a été réalisé.

restés interloqués. « Les ingénieurs travaillent sur ce dossier depuis dix ans, alors forcément ils ont un peu les boules », expliquait-on. La riposte s'est toutefois organisée dès mardi, avec une visite sur le site et la présentation des travaux d'études entrepris. « On travaille ici depuis 1997 et nous avons eu toutes les autorisations. La loi Bouchardeau n'impose pas d'étude d'impact. Par ailleurs, il y avait la possibilité de s'exprimer très démocratiquement dans le cadre du Sage Hérault (1). Et, depuis septembre, nous avons rencontré les responsables

Des tests de pompage de juin à septembre

de Prevhe trois fois », ont expliqué les services départementaux accompagnés d'André Vezinhet. « En matière de préservation de l'environnement du site nous sommes allés au-delà des préconisations de l'État. Un paysagiste nous aide pour cela et si les crustacés cavernicoles sont si rares c'est qu'ils ne sont pas recherchés ailleurs. Nous sommes d'ailleurs prêts à mettre des filtres », ont insisté les ingénieurs.

En janvier, le dossier des Cent-Fonts rentrera dans une phase décisive avec l'installation du forage - 120 m de pro-

fondeur, un mètre de diamètre - et la mise en place des équipements électromécaniques au printemps prochains. Les tests de pompage à 400 litres par seconde, sont programmés entre juin et septembre, ainsi que l'étude de leurs conséquences sur l'aquifère et le fleuve Hérault. Un « protocole d'essai beaucoup trop court dont les résultats sont faussés », assure Prevhe. « Mais comment connaître les effets du pompage sans faire d'essai ? », rétorque le Département, où l'on craint une suspension des travaux. « Cela nous ferait perdre un an ». Pour l'usager, l'exploitation de l'eau des Cent-Fonts n'est de toute façon pas envisagée avant « cinq ou six ans ». ●

Guy TRUBUIL

► (1) Sage : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau qui rassemble services de l'État, collectivités et associations de l'environnement ou d'usagers.

Déjà exploré en 91

● Le site des Cent-Fonts est situé à environ 5 km au sud de la commune de Cousse-de-la-Selle, en bordure de la rive droite de l'Hérault. Le conseil général a acquis 13 hectares sur le massif où il mène ses études. Le site de la nappe aquifère des Cent-Fonts est, quant à lui, connu depuis plus d'une dizaine d'années. En 1991, l'ancienne Compagnie générale des eaux avait notamment effectué un sondage en vue d'une éventuelle exploitation ultérieure. La source des Cent-Fonts est située à quelques centaines de mètres seulement de celle des Fontanilles, placée sur la rive gauche, sur la commune de Puéchabon. ●

INTERVIEW

« Des citoyens sont inquiets »

Chercheur au CNRS, Philippe Machetel est aussi le président de Prevhe, l'association qui est née pour arrêter les travaux sur le site des Cent-Fonts.



Philippe Machetel, président.

● **Midi Libre :** Quand est née l'association que vous présidez et au nom de laquelle vous intervenez ?

► **Philippe Machetel :** Prevhe a été créée le 25 octobre 2004 pour étudier les problèmes écologiques liés à l'exploitation de la source des Cent-Fonts. Nous avons aujourd'hui entre 70 et 80 membres. Nous sommes des citoyens qui nous inquiétons, à juste titre, du projet.

Nous ne sommes pas l'ennemi du conseil général, il n'y a pas là de combat personnel. L'association est, par ailleurs, parfaitement consciente des enjeux de l'eau dans le département mais l'intérêt collectif n'est pas à court terme.

● Le conseil général travaille sur le dossier depuis 1996. Votre réaction n'est-elle pas un peu tardive ?

► Je vous l'accorde. Mais il y a eu sur ce dossier un manque de communication globale. Une information qui suppose de vérifier que les personnes ont compris ce que vous voulez dire. Or, manifestement, les gens n'ont pas compris. Et la population se mobilise.

● Quelles actions juridiques avez-vous lancées ou envisagez-vous de lancer ?

► Le 2 août, une plainte a été déposée à la gendarmerie de Saint-Martin-de-Londres, pour démarrage des travaux sans étude d'impact préalable.

Aujourd'hui, je déposerai au nom de l'association une autre plainte contre X pour mise en danger volontaire d'un biotope. Depuis deux mois, nous avons adressé trois lettres recommandées à M. Vezinhet. Il ne peut donc pas ne pas être au courant.

Sur le recours devant le tribunal administratif pour demander la suspension des travaux, c'est notre avocat, Me Bedel de Buzareingues, qui doit s'en occuper. On laissera ensuite la justice trancher.

● Selon vous, le département se trompe-t-il en voulant exploiter le site des Cent-Fonts ?

► Je pense qu'ils ont commis une erreur d'interprétation sur cette source. ●

DÉPARTEMENT

Une politique de l'eau ambitieuse

La polémique des Cent-Fonts intervient alors que le conseil général mène une politique très volontariste sur les ressources

■ C'est en 1996, soit sous l'ère Saumade, que le conseil général a choisi de s'intéresser particulièrement à la source des Cent-Fonts. La politique volontariste menée sur la question des ressources en eau s'est poursuivie et a été étoffée avec l'arrivée d'André Vezinhet.

Selon les projections effectuées dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable, en 2015, plusieurs secteurs du département seront concernés par des problèmes d'insuffisances de ressources. Il s'agit au nord de Montpellier, des secteurs de Ganges, du Pic Saint-Loup, de Garrigues-Campagnes, de la moyenne vallée de l'Hérault, du secteur Lodévois-Salagou et enfin la basse vallée de l'Hérault et de l'Orb. ●